

Feuille de route de la Filière « Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'Art » en Nouvelle-Aquitaine – 2020-2022

Séance plénière des 10 et 11 décembre 2019

Le CESER

- *salue la volonté du Conseil régional de structurer la filière « Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'Art » et de simplifier l'accompagnement des acteurs concernés grâce à une nouvelle gouvernance mais s'interroge toutefois sur la possibilité de répondre efficacement aux problématiques du fait de la diversité même de ces acteurs,*
- *apprécie la méthodologie employée, basée sur une large concertation, auprès de l'ensemble des acteurs concernés comme auprès du grand public par le biais d'une consultation en ligne,*
- *propose que les organisations sociales soient associées plus étroitement dans la nouvelle gouvernance afin de mieux prendre en compte les problématiques des salarié-e-s de cette filière,*
- *appelle le Conseil régional à une action résolue pour que les enjeux d'écoconception, de recyclage et d'approvisionnement local soient le socle du renouveau de la filière afin d'être en phase avec les enjeux et avec les ambitions de la feuille de route « Néo Terra ». Ce renouveau doit laisser toute sa place à la création et à la recherche dans les métiers d'art.*

Une structuration de la filière potentiellement porteuse pour l'économie régionale

La volonté du Conseil régional de formaliser la structuration d'une filière « Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'Art » au moyen de cette feuille de route est saluée par l'assemblée socio-professionnelle. Cette dernière salue ces initiatives qui contribuent à la vitalité des territoires, diversifient et fortifient des filières, les spécialisent et participent ainsi au maillage territorial.

L'enjeu est en effet important pour la région Nouvelle-Aquitaine, où cette filière est particulièrement présente mais marquée par une forte disparité des acteurs qui la composent.

En effet, des artisans isolés y côtoient des entreprises de taille moyenne ou importante. Des fleurons positionnés sur les marchés porteurs du luxe côtoient des structures plus fragiles, aux débouchés plus incertains, ayant subi de plein fouet ces dernières décennies le repli de la manufacture française, la perte en qualité et la concurrence sur les coûts de production. Amener des acteurs aux problématiques, contraintes et enjeux si divers à « faire filière ensemble » est une démarche dont le CESER mesure la complexité mais aussi l'opportunité de renouveau qu'elle constitue pour les entreprises de cette filière et dès lors pour l'économie de Nouvelle-Aquitaine.

Dans sa mise en œuvre, le CESER appelle le Conseil régional d'une part à veiller à apporter une réponse adaptée aux problématiques de chacun des acteurs, quelle que soit sa nature ou sa taille, et d'autre part à promouvoir une politique de filière fondée sur la solidarité interne à la filière. Par exemple, certaines entreprises disposant d'écoles de formation internes, il serait intéressant que celles-ci puissent essaimer vers les autres acteurs.

Cette feuille de route permet d'offrir une simplification de l'accompagnement des entreprises de ce secteur, notamment grâce à la nouvelle gouvernance proposée au sein de l'Institut Régional Cuir Textile et Métiers d'Art, sous l'égide de l'Unité dédiée du Conseil régional.

La structuration de la filière et la volonté de simplifier l'accompagnement de ses acteurs sont saluées par le CESER, qui est conscient de la difficulté d'un tel exercice : la diversité des acteurs et de leurs problématiques impose au Conseil régional un suivi très fin.

A cet égard, le CESER encourage le développement d'une solidarité entre les acteurs de la filière, notamment en termes de formation.

L'avenir de 10 000 salarié-e-s à penser avec elles et eux

La feuille de route a fait l'objet d'une large concertation auprès des professionnels de la filière, des partenaires du Conseil régional (réseau consulaire, Comité régional du tourisme, Agence de Développement et d'Innovation de Nouvelle-Aquitaine) ainsi que du grand public, par l'intermédiaire d'une consultation en ligne ayant permis d'amender le projet de texte.

Cette méthodologie de concertation et d'ouverture est appréciée par le CESER, ainsi que la présence de statistiques genrées dans le panorama de la filière présenté au début de la feuille de route. Ce diagnostic laisse toutefois percevoir des problématiques sociales insuffisamment approfondies en terme d'enjeux et de leviers d'actions : dans certains métiers, des emplois majoritairement féminins, proches du départ en retraite, pour lequel le CESER aurait aimé disposer d'éléments plus complets (niveau des rémunérations, pénibilité...). On sait que les femmes sont particulièrement fragilisées lors du départ à la retraite, du fait de petites rémunérations, de parcours professionnel parfois chaotiques. Qu'en est-il des salariées de cette filière ?

De ce point de vue, le fait que la feuille de route ne fasse pas mention d'une association des représentants des salariés de la filière, ni dans la phase de concertation, ni dans la nouvelle gouvernance est problématique. Alors même que le projet de délibération du Conseil régional fait mention de 10 000 salariés pour le secteur « cuir-chaussures – habillement – textile – arts de la table », il aurait été important de les associer.

Par ailleurs, un indicateur choisi pour assurer le suivi de ces actions est la « Liste des aides régionales sur les projets écoresponsables ». Il semble que, en l'état des informations du CESER, la question sociale soit absente du suivi de la Priorité 1.4 « Soutenir les entreprises à s'inscrire dans l'éco-responsabilité ». Le CESER appelle donc le Conseil régional à un suivi particulier de ces questions sociales.

La méthodologie d'élaboration de la feuille de route, innovante par l'ouverture au grand public, a cherché à mener une concertation de l'ensemble des acteurs de la filière. Le fait de les intégrer également dans son pilotage peut représenter une garantie que la feuille de route reste avertie des problématiques du secteur.

Il conviendra de veiller à assurer un suivi des questions sociales au sein des entreprises de la filière, par exemple en associant plus étroitement les représentants des salariés dans la nouvelle gouvernance, cette question demandant une attention particulière.

Bâtir le renouveau de la filière sur les innovations environnementales et la création

La filière « Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'Art » est par nature génératrice de pollution. La feuille de route rappelle à cet égard que le secteur de la mode est le deuxième secteur des industries les plus polluantes derrière l'industrie pétrolière.

Les priorités 1.4 et 4.1 du plan d'actions, « Soutenir les entreprises à s'inscrire dans l'éco-responsabilité » et « S'approvisionner en local pour produire « Made in Nouvelle-Aquitaine », sont dédiées à cette problématique, les actions 1.4.1 et 1.4.2, proposées pour y répondre, ne semblent pas à la hauteur des enjeux. Elles visent en effet respectivement à :

- sensibiliser aux tendances et transitions environnementales et sociales,
- soutenir l'innovation pour répondre aux attentes d'une consommation écoresponsable (écoconception, RSE, recyclage, eau, déchet, santé,...).

A l'heure de Néo Terra, le temps de la « sensibilisation » aux transitions environnementales et sociétales est dépassé et devrait être celui d'une incitation beaucoup plus forte. Le CESER appelle donc le Conseil régional à une action résolue pour que le renouveau de la filière se bâtisse sur ces enjeux d'écoconception, de recyclage et d'approvisionnement local.

Enfin, si l'innovation et la créativité, mentionnées à plusieurs reprises dans la feuille de route, sont des facteurs déterminants pour repositionner les méthodes de production, le CESER appelle néanmoins, sur les métiers d'art, à ne pas négliger la part de création qu'ils portent intrinsèquement en eux. La filière ne saurait grandir que sur la reproduction modernisée de techniques, savoir-faire et traditions d'excellence ; elle doit garder son ouverture vers la création.

Le renouveau de la filière doit être basé sur les enjeux d'écoconception, de recyclage et d'approvisionnement local : le CESER encourage donc le Conseil régional à renforcer ses actions et son suivi dans ces domaines.

Une attention particulière devra être portée sur la création et la recherche dans les métiers d'art, garantes de la préservation des savoir-faire d'excellence tout en proposant leurs nécessaires renouvellements vis-à-vis des enjeux économiques et environnementaux actuels.



Proposition de la commission 4 « Économie »
Président : Daniel BRAUD ; Rapporteuse : Valérie FREMONT ; Secrétaire : Anne COUVEZ



Vote sur l'avis du CESER

« Feuille de route de la Filière « Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'Art » en Nouvelle-Aquitaine – 2020-2022 »

106 votants

106 pour

Adopté à l'unanimité

Dominique CHEVILLON

Président du CESER de Nouvelle-Aquitaine